

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 8 octobre 2019

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique

Communiqué de presse en réponse à la lettre ouverte de Mme Barèges du 8 octobre 2019 concernant le moustique tigre sur la commune de Montauban

Depuis 2015, le moustique tigre est désormais implanté et actif en Tarn-et-Garonne.

Une fois implanté, le moustique ne peut être éradiqué.

Ainsi, depuis cette date, conformément au plan national de lutte contre la dissémination de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika, un arrêté préfectoral est pris chaque année. Il définit le dispositif de surveillance et de lutte contre ces maladies infectieuses dans notre département.

L'ensemble des actions de cet arrêté préfectoral est coordonné par le Préfet au sein de la cellule départementale de gestion. La préfecture, l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental, les services de l'État, les collectivités locales représentées par l'Association des Maires de France ainsi que le service communal d'hygiène et de santé de la ville de Montauban sont membres de cette cellule de gestion et par conséquent parties prenantes du dispositif.

La ville de Montauban a fait l'objet de trois campagnes de traitement, les 16 et 17 juillet, sur 4 zones (Villebourbon, Bellevue et 2 à Beausoleil), le 11 septembre, sur 5 zones (théâtre, hôpital, Mandoune, Villebourbon, Albasud) et le 5 octobre, sur une zone (place nationale).

Ces traitements ont été diligentés à la suite de la confirmation de trois cas de dengue importés, un cas pour chaque période, diagnostiqués chez des personnes domiciliées en Tarn-et-Garonne et revenant de zone tropicale.

Ainsi, contrairement à ce que pourrait laisser croire la lettre ouverte de madame le maire, ces cas de dengue ne sont pas liés entre eux. Ces personnes ont contracté la dengue lors de voyages dans des destinations différentes à des périodes différentes.

Dès que l'Agence Régionale de Santé a été informée, elle a réalisé des enquêtes auprès des patients pour connaître les lieux de séjours durant la période de virémie (présence du virus dans le sang). Des enquêtes ont été menées par l'opérateur de démoustication du conseil départemental sur les lieux repérés afin de déterminer la présence ou non d'*Aedes albopictus*. La présence du moustique tigre ayant été constatée à différents endroits, et comme le prévoit le plan départemental, des traitements de démoustication ont donc été diligentés.

Par ailleurs, et pour éviter des polémiques inutiles, il est rappelé que les moustiques tigres présents sur notre département ne sont pas porteurs d'arboviroses (chikungunya, dengue, zika). Il n'y a pas d'épidémie actuellement en métropole. En métropole, le moustique se contamine en piquant et en prélevant le virus d'une personne atteinte de la maladie pendant la brève phase où le virus est présent dans le sang du malade (période de virémie). Lors d'une piqûre ultérieure, le moustique tigre pourra transmettre à son tour le virus à une personne saine durant toute sa vie.

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 | 05 63 22 82 18
Courriel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

C'est pour éviter la mise en place de ce cycle de transmission qui aboutirait à l'apparition de cas autochtones (personnes contaminées et n'ayant pas voyagé en zone épidémique), que ces traitements ponctuels et localisés ont été organisés. Un moustique tigre ayant un champ d'action de 100-150 mètres environ, les traitements sont organisés sur des rayons de 150 mètres pour éliminer les moustiques qui auraient pu potentiellement piquer ces personnes.

Les traitements sur la ville de Montauban ont été organisés par des professionnels habilités en lien avec le service communal d'hygiène et de santé qui a facilité les accès à l'ensemble des sites à l'opérateur de démoustication.

Des documents d'information sur les traitements et les mesures de précautions ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la population concernée dans chaque zone de traitement.

Ces traitements n'ont donc pas vocation à éradiquer l'ensemble des moustiques présents sur la commune.

En effet, un traitement contre les insectes adultes pour diminuer la densité de moustique aurait un effet temporaire. Les larves et les œufs non touchés par ces traitements engendreraient de nouvelles générations de moustiques quelques jours plus tard. Les traitements seraient à renouveler. Or, la répétition de traitements induirait un phénomène de résistance c'est ce qui se passe dans certains départements outre-mer (Guyane, DFA par exemple). **Il est donc important de réserver exclusivement l'usage de ces traitements à la prévention de départ d'épidémie.**

Le seul moyen de lutte efficace pour réduire la densité des moustiques consiste à éliminer les gîtes de ponte des moustiques et repose sur l'action individuelle de chacun dans sa vie quotidienne. En effet, les lieux de ponte préférés des moustiques tigres sont les petits objets et récipients en eau à proximité des habitations (gîtes larvaires) et du mobilier urbain (exemple avaloirs d'eau pluviales).

Les collectivités ont été invitées les 4 et 5 juillet 2019 à des réunions d'information organisées par l'Association des Maires de France (AMF) et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), opérateur de l'ARS, en lien avec le Laboratoire vétérinaire départemental 82 et l'ARS afin d'informer les collectivités sur la problématique du moustique tigre et leur faire part de retours d'expériences d'autres collectivités afin de leur permettre de mettre en place :

- des mesures préventives nécessaires et des actions de sensibilisation du public,
- dans les zones urbanisées, un programme de repérage, de traitement et de contrôle des sites publics susceptibles de faciliter le développement des insectes vecteurs.

En termes de Santé publique, la création d'un sentiment anxiogène artificiel ne semble pas une bonne méthode et par ailleurs, la demande de madame le maire de procéder à une démoustication générale risquerait d'avoir l'effet inverse à celui recherché.

Contact presse :